

La présentation des comptes administratifs constitue toujours un moment important dans le cycle budgétaire puisqu'il vise à :

- comparer les réalisations de crédits aux prévisions ;
- dégager les résultats de clôture de l'exercice et déterminer les restes à réaliser ;
- prévoir les éventuels besoins d'adaptation de la prospective au regard de l'évolution des tendances constatées et de l'évolution des principaux indicateurs financiers.

Le périmètre des compétences de l'agglomération a fortement évolué entre sa création (2017) et 2019 qui fut l'année de l'harmonisation. Depuis cette date, bien que le périmètre financier se soit partiellement stabilisé, des faits majeurs sont venus impacter le fonctionnement de Grand Cognac. Il s'agit :

- de la cyberattaque de novembre 2019, dont les conséquences financières et organisationnelles se sont poursuivies sur 2020,
- de la crise sanitaire de la COVID 19, qui depuis mars 2020, bouleverse la mise en œuvre des services publics et le développement des projets communautaires.

La crise sanitaire, qui sévit encore actuellement, a eu pour effet en 2020, de majorer certaines dépenses (équipements de protection individuelle, gel hydroalcoolique, prestations de nettoyage et de désinfection, remplacement de personnels en arrêt ou à risque, déploiement du télétravail ...) et d'en minorer d'autres en raison de la moindre ouverture des équipements (fluides, charges personnel ...).

La crise sanitaire a également impacté les recettes en raison de la fermeture des sites au public.

Ainsi, malgré une stabilisation des compétences, il s'avère encore difficile de comparer 2020 avec les exercices précédents, ce dernier ne pouvant toujours pas être véritablement considéré comme un exercice de référence.

Le budget de l'agglomération, outre le budget principal, comprend 24 budgets annexes :

- BATIMENTS ECONOMIQUES
- POLE MEDICAL
- TRANSPORTS URBAINS
- ZONES D'ACTIVITES CHATEAUBERNARD COGNAC MERPINS
- ZONE ARS
- ZONE FIEF DE LA COUTURE GENTE
- ZONE HIERSAC
- ZONE LE MALESTIER SEGONZAC
- ZONE LE PLASSIN GENSAC LA PALLUE
- ZONE LE PONT NEUF SALLES D'ANGLES

- ZONE MERIGNAC
- ZONE MESNAC
- ZONE NERCILLAC
- ZONE SAINT-SULPICE
- ZONES INDUSTRIELLES JARNAC CHASSORS SIGOGNE
- ZONE GRANDS CHAMPS GENSAC
- ZONE DES VAUZELLES
- GEMAPI
- EAU DSP
- ASSAINISSEMENT COLLECTIF DSP
- ASSAINISSEMENT COLLECTIF REGIE
- ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF REGIE
- DECHETS TEOM
- HABITAT VAUZELLES

Le montant cumulé des budgets pour l'exercice 2020 s'élève à :

- pour la section de fonctionnement
 - Dépenses : 74 841 465,02 €
 - Recettes : 91 896 986,71 €
 - **Excédent cumulé : 29 877 833,05€ dont 12 822 310,82 € de résultat reporté**
- pour la section d'investissement
 - Dépenses : 41 384 653,10 €
 - Recettes : 33 921 029,07 €
 - **Déficit cumulé : 17 973 428,61 € dont 7 463 624,03 € au titre de l'exercice 2020**

Le solde positif de Restes à Réaliser de 739 157,61 € porte le besoin de financement 2020 à 17 203 283,50 €.

Les résultats consolidés des budgets sont les suivants :

FONCTIONNEMENT	
Résultat de l'exercice	17 055 521,69 €
Résultat de fonctionnement reporté (N-1)	12 822 310,82 €
Résultat de fonctionnement cumulé	29 877 833,05 €
INVESTISSEMENT	
Solde d'exécution de l'exercice	-7 463 624,03 €
Solde d'exécution reporté (N-1)	-10 509 804,58 €
Solde d'exécution de la section d'investissement cumulé	-17 973 428,61 €
Solde des restes à réaliser	739 157,61 €
Besoin / excédent de financement	-17 203 283,50 €

Le solde global de clôture s'élève ainsi à 11 904 404,44 €.

Le budget principal de Grand Cognac

Les résultats budgétaires

Les résultats du compte administratif du budget 2020 se présentent comme suit :

FONCTIONNEMENT	Dépenses mandatées	Recettes réalisées	Solde
	46 248 208,38 €	52 282 516,20 €	6 034 307,82 €
Résultat de fonctionnement reporté (N-1)			7 757 739,82 €
Résultat de fonctionnement cumulé			13 792 047,64 €

INVESTISSEMENT	Dépenses mandatées	Recettes réalisées	Solde
	18 670 211,63 €	17 277 965,14 €	-1 392 246,49 €
Solde d'exécution reporté (N-1)			-8 645 710,75 €
Solde d'investissement cumulé			-10 037 957,24 €

RESTES A REALISER	Total dépenses reportées	Total recettes reportées	Solde
	2 486 901,73 €	2 786 165,71 €	299 263,98 €

Besoin / excédent de financement	-9 738 693,26 €
---	------------------------

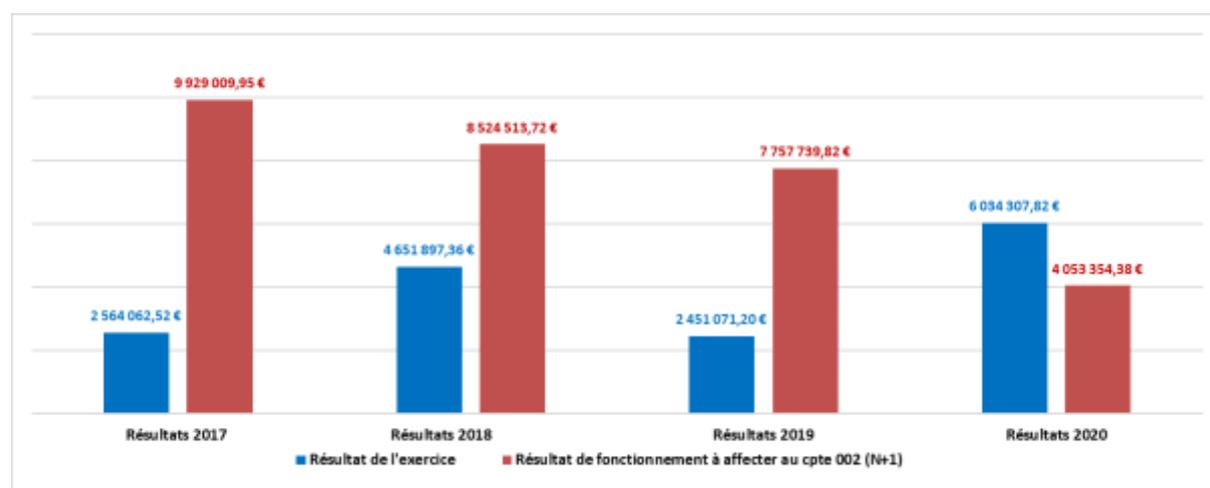
Résultat de fonctionnement à affecter au cpte 002 (N+1)	4 053 354,38 €
--	-----------------------

Le résultat de l'exercice de la section de fonctionnement doit être nuancé en raison de régularisations de recettes de CAF à hauteur de 1 217 369 €.

Après retraitement de cet élément, le résultat de l'exercice s'établit à environ 4 millions d'euros pour les 3 derniers exercices.

	Résultats 2017	Résultats 2018	Résultats 2019	Résultats 2020
Résultat de l'exercice AVANT retraitement de la CAF 2020	2 564 062,52 €	4 651 897,36 €	2 451 071,20 €	6 034 307,82 €
Résultat de l'exercice APRES retraitement de la CAF 2020	2 564 062,52 €	4 651 897,36 €	4 214 020,20 €	4 271 358,82 €

Si les résultats d'exercices de la section de fonctionnement semblent stabilisés, il convient de noter une forte dégradation du résultat à reprendre en fonctionnement en raison du recours limité à l'emprunt depuis 2018 et à la forte mobilisation du fonds de roulement pour le financement des investissements.

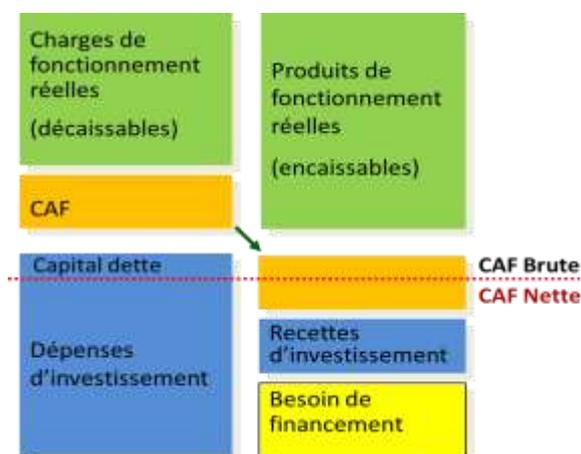


Les résultats financiers

Au regard de la situation post-fusion, l'agglomération s'est inscrite, dès 2017, dans une démarche de redressement de sa situation financière, avec comme objectifs à l'horizon 2022 :

- De dégager une capacité d'autofinancement de 10% ;
- De limiter la capacité de désendettement à 12 ans maximum ;
- De limiter le niveau des subventions d'équilibre aux budgets annexes à celui de 2017 ;
- De ne pas augmenter la pression fiscale.

Les résultats financiers et l'analyse des ratios prudentiels s'appuient uniquement sur les mouvements réels, les opérations d'ordre ne retraçant que des mouvements budgétaires, à l'intérieur ou entre sections. Ils permettent, au-delà des aspects budgétaires, d'analyser la santé financière de l'agglomération. Cette analyse repose notamment sur la capacité d'autofinancement (CAF) et la capacité de désendettement.



CAF Brute : doit permettre à minima de couvrir le remboursement de la dette en capital (dépenses d'investissement).

CAF Nette : correspond à l'autofinancement disponible pour le financement des investissements

Capacité de désendettement : correspond au nombre d'années nécessaire pour rembourser la totalité du stock de dette dans l'hypothèse où l'agglomération y affecte l'ensemble de son épargne.

Les seuils de référence communément admis des ratios ci-dessus s'établissent à :

- 10 % à 12 % minimum de CAF brute ;
- 8 à 12 ans maximum pour la capacité de désendettement, sachant qu'elle doit être, dans tous les cas, inférieure à la durée résiduelle des emprunts.

Comme évoqué ci-dessus, le résultat d'exercice, qui comprend à la fois les écritures réelles et les écritures d'ordre, tend à se stabiliser autour de 4 millions d'euros.

Concernant la CAF brute, les objectifs de redressement fixés en 2018 sont atteints, puisqu'elle atteint en 2020, 15,66% (8 125 633,89 €) et 14,79% après retraitement des charges et des recettes exceptionnelles.

Il est également important de noter que la baisse du dernier tiers de la dotation de solidarité (DSC), pour un montant de 1 129 621 € représente 2,18 points de CAF. Après retraitement des éléments exceptionnels et de la DSC, la CAF brut s'établit à 12,54 %, et se maintient au-dessus des seuils et des objectifs fixés.

La CAF nette s'élève quant à elle à 6 347 527,72 €, soit 12,23 %. Ce bon résultat s'explique par le faible endettement de l'agglomération, l'annuité de la dette s'élevant à 2 136 416,28 €.

Au 31 décembre 2020, l'encours de Grand Cognac s'élevait à 20 319 560,75 €. Au regard de la CAF brute dégagée, la capacité de désendettement se limite à 2,5 années.

La section de fonctionnement

Le montant total des dépenses mandaté sur l'exercice 2020 s'élève à 46 248 208,38 € (contre 46 763 361,84 € en 2019) et celui des recettes, à 52 282 516,20 € (contre 49 214 433,04 € en 2019). Le résultat de l'exercice est ainsi de 6 034 307,82 €, dont 19% correspondent à la baisse de la dotation de solidarité communautaire.

La faiblesse du taux moyen d'exécution des dépenses réelles, (93 % hors dépenses imprévues) s'explique par la situation de crise sanitaire qui a considérablement impacté le fonctionnement des services, notamment ceux ouverts au public (centre aquatique, musées, conservatoire ...). La faiblesse du taux d'exécution est particulièrement marquée pour les charges à caractère général, qui bien que meilleur qu'en 2019, reste limitée à 74%.

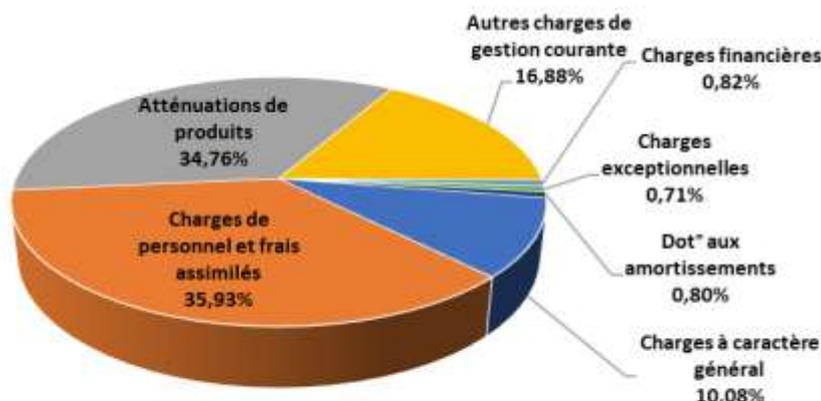
Concernant les recettes réelles de fonctionnement, le taux de réalisation atteint 105% (hors résultat antérieur reporté). Les écarts avec les prévisions portent principalement sur les produits des services (chapitre 70) et les dotations et participations (chapitre 74).

DEPENSES FONCTIONNEMENT		Budget 2020	Compte Administratif 2020	Taux de réalisation
011	Charges à caractère général	5 925 867,87 €	4 411 266,00 €	74,44%
012	Charges de personnel et frais assimilés	15 992 593,00 €	15 723 211,33 €	98,32%
014	Atténuations de produits	15 241 069,00 €	15 212 130,18 €	99,81%
65	Autres charges de gestion courante	8 257 550,00 €	7 388 019,84 €	89,47%
66	Charges financières	368 550,00 €	359 810,11 €	97,63%
67	Charges exceptionnelles	888 576,00 €	312 600,53 €	35,18%
68	Dotations aux Amortissements et aux prov	350 000,00 €	350 000,00 €	100,00%
022	Dépenses imprévues - section de fonction	250 000,00 €	- €	/
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	47 274 205,87 €	43 757 037,99 €	92,56%
023	Virement à la section d'investissement	8 337 003,68 €	- €	/
042	Opérations d'ordre de transfert entre sect°	1 781 819,14 €	2 491 170,39 €	139,81%
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	10 118 822,82 €	2 491 170,39 €	24,62%
TOTAL GENERAL		57 393 028,69 €	46 248 208,38 €	80,58%
TOTAL GENERAL HORS VIREMENT A L'INVESTISSEMENT		49 056 025,01 €	46 248 208,38 €	94,28%

RECETTES FONCTIONNEMENT		Budget 2020	Compte Administratif 2020	Taux de réalisation
013	Atténuations de charges	60 000,00	80 830,42	134,72%
70	Produits des services, du domaine et ven	4 513 811,00	5 202 561,18	115,26%
74	Dotations et participations	9 719 047,87	10 515 981,34	108,20%
75	Autres produits de gestion courante	46 240,00	97 059,75	209,90%
77	Produits exceptionnels	144 150,00	804 472,61	558,08%
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	49 490 288,87	51 882 671,88	104,83%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sect°	145 000,00	399 844,32	209,90%
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	145 000,00	399 844,32	275,75%
002	Résultat de fonctionnement reporté	7 757 739,82	0	0,00%
TOTAL GENERAL		57 393 028,69	52 282 516,20	91,10%
TOTAL GENERAL HORS RESULTAT REPORTE		49 635 288,87 €	52 282 516,20 €	105,33%

Les dépenses de fonctionnement

Plus d'un tiers des dépenses de fonctionnement (46 248 208,38 € dont 43 757 037,99 € de dépenses réelles) correspondent à des versements aux communes membres, sous la forme des attributions de compensation et de dotation de solidarité communautaire.



Le chapitre 011 – charges à caractère général

Les charges à caractère général s'élèvent pour 2020 à 4 411 266,00 €. Si le taux d'exécution reste faible (74,44%), il est en progression par rapport à 2019 (63,79 %). Les 10 principaux postes du chapitre, sur 117, représentent près de 61% des dépenses ;

CHARGES A CARACTERE GENERAL	REALISE 2020
60612 ENERGIE - ELECTRICITE	909 512,75 €
6156 MAINTENANCE	477 243,39 €
61521 TERRAINS	229 880,75 €
6188 AUTRES FRAIS DIVERS	217 099,98 €
6068 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	213 051,27 €
617 ETUDES ET RECHERCHES	162 761,13 €
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	133 310,43 €
606124 ENERGIE - ELECTRICITE X EAU HT	128 423,84 €
6232 FETES ET CEREMONIES	119 963,91 €
6065 LIVRES, DISQUES, CASSETTES (BIBLIO., MEDIATHEQUE)	101 752,90 €

Comme évoqué en préambule, la crise sanitaire a impacté le fonctionnement des équipements en raison de leur fermeture. Ainsi, un certain nombre de charges, telles que les fluides, a été sous-exécuté.

Leurs montants pourraient être réévalués en 2021 si le volume d'ouverture devait augmenter.

Le chapitre 012 – charges de personnel

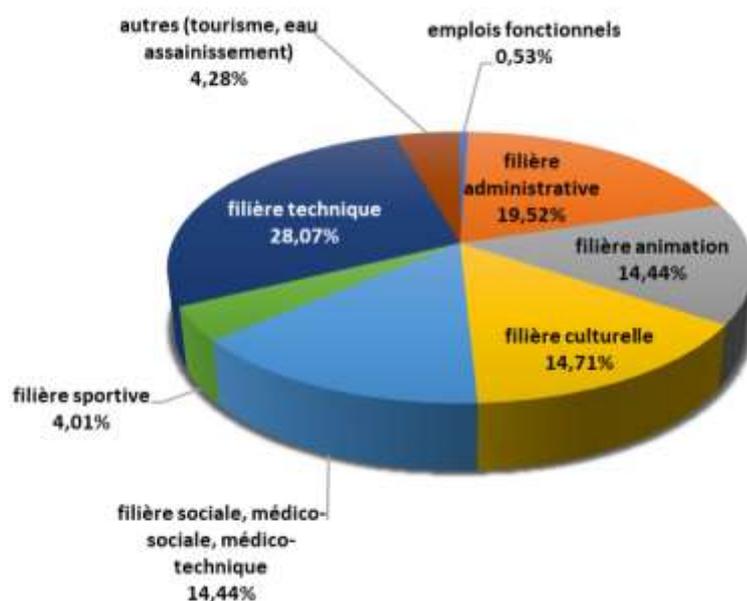
Les charges de personnel de 2020 s'établissent à la somme de 15 723 211,33 € et les dépenses du chapitre ont été exécutées à 98,32%. Le montant des dépenses de personnel pour 2020 est très proche de celui de 2019 (15 583 378,08 €). La stabilisation du périmètre des compétences depuis le 1^{er} janvier 2019 a permis de stabiliser les dépenses du chapitre.

Outre la rémunération des agents, le chapitre comprend notamment :

- Le versement transport : 27 482,48 € ;
- La cotisation au centre de gestion : 145 039,06 € ;
- L'assurance du personnel : 95 491,52 € ;
- La cotisation au CNAS : 118 451,22 € ;
- La médecine du travail (SISTAC) : 58 080,32 €.

Les chiffres de l'année 2020 ont été fortement impactés par la crise du COVID. Le confinement général du printemps a amené à la fermeture de structures d'accueil du public, réduisant de fait les besoins de remplacements ou de renforts saisonniers et temporaires.

Les filières techniques et administratives concentrent près de la moitié (48%) des 374 postes permanents pourvus fin décembre 2020.



A noter que la rémunération des agents non-titulaires, quels que soient leurs statuts (contrats aidés, contrats de droit privé, contrats de droit public) représente 31,29% des rémunérations brutes.

L'ensemble des dépenses de personnel est imputé sur le budget principal, quelle que soit la compétence. Les budgets annexes ayant des personnels dédiés, totalement ou partiellement (ex : eau et assainissement, transport, déchets) reversent le montant des salaires au budget principal au chapitre 70 (article 7084).

Ces flux croisés ont pour effet de majorer artificiellement les dépenses de personnel du budget principal et les recettes de fonctionnement.

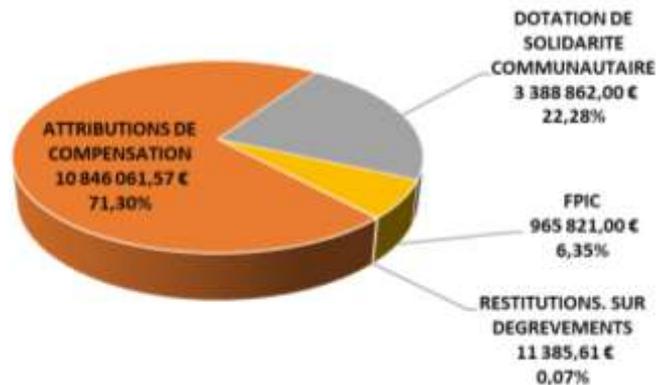
Enfin, en dépit du contexte exceptionnel de l'année 2020 :

- 520 journées de formation ont été dispensées (en présentiel ou distanciel)
- plus de 50 procédures de recrutement ont été organisées (en présentiel ou distanciel)
- 17 séances d'instance paritaire (CT et CHSCT) ont été programmées (en présentiel ou distanciel)
- 43 saisines du comité médical ou commission de réforme ont été faites

- 1993 contrats et arrêtés ont été édités
- et entre 460 et 510 bulletins de paie sont confectionnés mensuellement selon les périodes.

Le chapitre 014 – atténuations de produits

Les atténuations de produits, pour un montant total de 15 212 130,18 € représentent près de 35% des dépenses réelles. Elles se décomposent comme suit :



La baisse de 1 367 658,64 € s'explique principalement par la baisse du dernier tiers de la DSC, le montant de l'enveloppe ayant été maintenue en 2021.

La part communautaire du FPIC a quant à elle progressé de 149 410,00 €. Pour 2020, le FPIC s'est élevé à 2 101 684 € pour le territoire, répartis comme suit :

- part communautaire : 965 821 € ;
- part des communes membres : 1 135 863 €.

Le chapitre 65 – autres charges de gestion courante

Le chapitre 65 « autres charges de gestion courante » comprend principalement :

- La contribution au SDIS pour 3 166 482,82 € qui reste stable par rapport à l'année passée ;
- Les subventions aux associations pour 2 637 496,00 € (contre 2 153 745,37 € en 2019) ;
- Des créances éteintes pour 478 622,68 € correspondant principalement à une indemnité non perçue (477 477,25 €) suite à la liquidation de l'entreprise Jet Alu intervenue dans le cadre du chantier du centre aquatique.

Le chapitre 66 – charges financières

Les charges financières, qui ne représentent que 0,82% des dépenses réelles de fonctionnement, s'élèvent à 358 310,11 € (hors cautions : 1 500 €).

Le chapitre 67 – Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles s'élèvent quant à elle à 312 600,53 €. Elles correspondent principalement aux subventions d'équilibre versées aux budgets annexes à hauteur de 293 150 €.

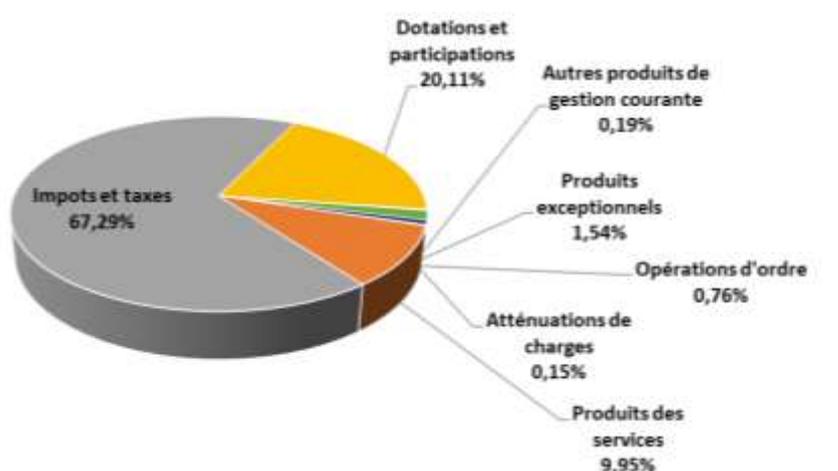
Les dépenses d'ordre

Les dépenses d'ordre sont de 2 491 170,39€. Elles comprennent notamment :

- Les dotations aux amortissements pour 1 646 944,00 €,
- Des écritures de cessions de biens pour 652 795,13 €.

Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 52 282 516,20 € (dont 51 882 671,88 € de recettes réelles).



Le chapitre 70 – produits des services

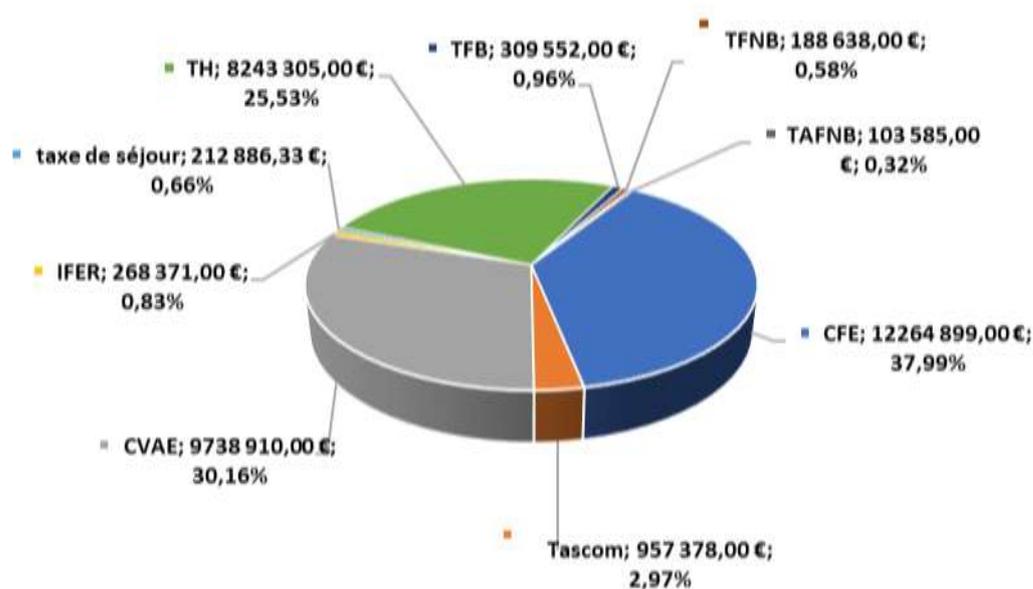
Les produits des services, pour un montant total de 5 202 561,18 €, comprennent notamment :

- Le remboursement par les budgets annexes :
 - o des fonctions support à hauteur de 540 628,00 € ;
 - o de la masse salariale des agents des budgets eau, assainissement et transport pour un montant de 590 316,30 €.
- Les recettes d'exploitation :
 - o des piscines pour 316 265,51 € (contre 615 112,75 € en 2019) ;
 - o les recettes liées à la compétence Enfance-Jeunesse pour 2 624 736,84 € (dont 1 217 369 € de régularisation CAF de 2019) ;
 - o les recettes de la base plein air, du Moulin de Prézier et des campings pour 150 626,89 €.

	réalisé 2019	réalisé 2020	écarts
70321 DROITS DE STATIONNEMENT ET LOCATION VOIE PUBLIQUE	60,00 €	0,00 €	-60,00 €
70322 DRTS STATION. ET LOC. DOMAINE PUB. PORTUAIR. FLUV.	500,00 €	500,00 €	0,00 €
705 ETUDES	0,00 €	67 368,30 €	67 368,30 €
7062 REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARAC. CULTURE	174 311,54 €	120 759,17 €	-53 552,37 €
70631 A CARACTERE SPORTIF	391 196,80 €	202 805,10 €	-188 391,70 €
706314 A CARACTERE SPORTIF X'EAU	223 915,95 €	113 460,41 €	-110 455,54 €
70632 A CARACTERE DE LOISIRS	23 257,00 €	17 810,90 €	-5 446,10 €
706321 A CARACTERE DE LOISIRS MOULIN DE PREZIER	76 512,95 €	27 101,73 €	-49 411,22 €
706322 A CARACTERE DE LOISIRS BPA COGNAC	98 370,85 €	66 590,61 €	-31 780,24 €
706323 A CARACTERE DE LOISIRS CAMPINGS	175 845,94 €	56 934,55 €	-118 911,39 €
7066 REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACT. SOCIAL	803 953,51 €	746 608,17 €	-57 345,34 €
7067 REDEVAN. ET DROITS SCES PERISCOLAIRES ET ENSEIG.	278,50 €	420,50 €	142,00 €
70688 AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	805 756,36 €	1 878 128,67 €	1 072 372,31 €
70841 AUX BUDG. ANNEX., REGIES MUNICIPALES, CCAS ET CDE	517 640,45 €	590 316,30 €	72 675,85 €
70845 AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	669 663,01 €	622 562,01 €	-47 101,00 €
70848 AUX AUTRES ORGANISMES	0,00 €	75 034,37 €	75 034,37 €
70872 PAR LES BUDGETS ANNEXES ET LES REGIES MUNICIPALES	514 301,00 €	540 628,00 €	26 327,00 €
70875 PAR LES COMMUNES MEMBRES DU GFP	16 835,02 €	13 884,67 €	-2 950,35 €
70878 PAR D'AUTRES REDEVABLES	13 324,22 €	61 647,72 €	48 323,50 €

Le chapitre 73 – impôts et taxes

Les produits des impôts et taxes s'élevaient à 35 181 766,58. Ils restent stables par rapport à 2019 (-0,52% €).



Les recettes fiscales économiques représentent 73% du total des recettes fiscales.

	Réalisé 2019	Réalisé 2020
73111 TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	20 697 564,00	21 119 982,00
73112 COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	10 053 225,00	9 738 910,00
73113 TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES	1 046 884,00	957 378,00
73114 IMPOSITION FORFAIT. SUR LES ENTREPRISES DE RESEAU	255 436,00	268 371,00
7318 AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES	355 874,00	170 003,00
73211 ATTRIBUTION DE COMPENSATION	3 138,89	6 507,25
73221 FNGIR	2 707 729,00	2 707 729,00
7336 DROITS DE PLACE	127,24	0,00
7362 TAXES DE SEJOUR	245 167,81	212 886,33
7364 PRELEVEMENT SUR LES PRODUITS DES JEUX	97,53	0,00

Malgré le dynamisme économique du territoire, il convient de noter une légère baisse des produits fiscaux payés par les entreprises (CVAE et TasCom). Seule la CFE progresse de 428 125,00 € (3,62%) par rapport à 2019.

Le chapitre 74 – dotations et participations

Les dotations et participations perçues en 2020 s'élèvent 10 515 981,34 (contre 8 359 279,03 € en 2019). Cette augmentation de plus de 25% est liée à une importante régularisation de la participation de la CAF suite au transfert de la compétence Enfance-Jeunesse intervenue en janvier 2019.

La DGF reste quant à elle stable avec 5 568 441 € contre 5 576 178 € en 2019.

La Dotation de Compensation de la Taxe Professionnelle (DRCTP) reste également stable à 1 578 572 €, tout comme les compensations d'exonération de taxe d'habitation à hauteur de 683 711 € (contre 602 657 € en 2019).

Le chapitre 75 – autres recettes de gestion courante

Le montant des autres charges de gestion courante s'élève à 97 059,75 €.

Les sommes perçues correspondent principalement :

- aux loyers de l'ASERC ainsi qu'à ceux des logements mis en location,
- à la redevance d'exploitation du réseau de chaleur,
- à la redevance pour l'exploitation de la cafétéria du centre aquatique.

Le chapitre 77 – recettes exceptionnelles

Les recettes exceptionnelles 2020 s'élèvent à 804 472,61 € et comprennent principalement les recettes de cessions (545 580 € dont 262 580 € pour la vente du terrain ayant permis l'installation du cinéma sur le site des Vauzelles, 120 000 € pour des logements à Châteauneuf et 59 000 € pour une maison rue de Boutiers à Cognac).

Le chapitre 013 – atténuations de charges

Les atténuations de produits, perçues à hauteur de 80 830,42 €, correspondent à des remboursements sur rémunérations.

Les recettes d'ordre

Les recettes d'ordre s'élèvent à 399 844,32 €. Elles regroupent des écritures liées à des cessions, à des amortissements de subventions, à des étalements de charges et des travaux en régie.

La section d'investissement

Le déficit d'exécution de la section d'investissement est de 1 392 246,49 €, auquel s'ajoutent :

- le déficit reporté de l'exercice antérieur à hauteur de 8 645 710,75 €,
- le solde positif des restes à réaliser de 299 263,98 €.

Le besoin de financement de la section d'investissement s'élève par conséquent à 9 738 693,26 €.

Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement, hors reprise du déficit antérieur, s'élèvent à 18 670 211,63 €. Les dépenses réelles représentent 10 024 500,88 € (dont 9 533 734,08 € de dépenses d'équipement). Ces dernières ont été exécutées à 49,5 %.

Le détail de la répartition des crédits consommés par fonction est le suivant :

	REALISE 2020
FONCTION 0	
01 OPERATIONS NON VENTILABLES	3 230 085,86 €
020 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	524 752,45 €
023 INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	65 200,03 €
FONCTION 2	
213 CLASSES REGROUPEES	45 929,62 €
24 FORMATION CONTINUE	1 071 423,77 €
FONCTION 3	
30 SERVICES COMMUNS	21 940,94 €
311 EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	87 603,33 €
321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	169 327,65 €
322 MUSEES	762 525,68 €
323 ARCHIVES	16 911,73 €
324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL	127 562,16 €
FONCTION 4	
411 SALLES DE SPORTS, GYMNASES	745 795,87 €
412 STADES	2 224 820,62 €
413 PISCINES	288 745,94 €
414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIR	2 250 504,86 €
421 CENTRES DE LOISIRS	70 556,02 €
422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	64 122,04 €
423 COLONIES DE VACANCES	27 693,36 €
FONCTION 5	
523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	525 355,49 €
524 AUTRES SERVICES	3 988,16 €
FONCTION 6	
64 CRECHES ET GARDERIES	72 078,03 €
FONCTION 7	
70 SERVICES COMMUNS (LOGEMENT)	37 540,82 €
71 PARC PRIVE DE LA VILLE	3 206,11 €
72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	453 327,51 €
FONCTION 8	
811 EAU ET ASSAINISSEMENT	199 593,45 €
814 ECLAIRAGE PUBLIC	18 000,00 €
816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS	14 412,20 €
820 SERVICES COMMUNS (AMENAGEMENT URBAIN)	172 564,00 €
821 EQUIPEMENTS DE VOIRIE	41 334,47 €
822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	1 668 512,56 €
823 ESPACES VERTS URBAINS	20 664,92 €
824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	64 633,06 €
831 AMENAGEMENT DE EAUX	1 042 678,91 €
833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL	1 489,71 €
FONCTION 9	
90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	388 462,66 €
92 AIDES A L'AGRICULTURE ET INDUST. AGRO-ALIMENTAIRES	2 930,38 €
95 AIDE AU TOURISME	2 136 206,46 €
96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	7 730,80 €
Total Dépenses	18 670 211,63 €

A l'exception des crédits consommés « hors opération », 5 opérations, sur 72, concentrent 56 % des crédits. Il s'agit :

- de la Plaine des sports à Jarnac,
- de la Flow Vélo,
- de l'Université des eaux de vie,
- de l'entretien du patrimoine communautaire,
- de la participation à la construction de la RHAJ.

Les crédits consommés « hors opération » concernent principalement des régularisations patrimoniales (transferts des comptes 23 ou comptes 21).

	Réalisé 2020
PAS D'OPERATION	10 198 754,72 €
201838 PLAINE DES SPORTS JARNAC APCP	1 899 430,85 €
1129 FLOW VELO	993 514,07 €
201942 UNIVERSITE DES SPIRITUEUX DE SEGONZAC	980 528,58 €
1119 ENTRETIEN PATRIMOINE	476 401,95 €
1163 RAJH RESIDENCE HABITAT JEUNES	400 000,00 €
315 ESPACE DÉCOUVERTE PAYS DU COGNAC	389 665,64 €
202057 AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	385 066,24 €
1122 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE	323 168,62 €
1117 DEVIATION VILLESECHE LA VIGERIE	283 784,00 €
201944 MOBILIER ET EQUIPEMENT	204 619,33 €
1120 AMENAGEMENTS BATIMENTS	169 588,57 €
1078 CENTRE AQUATIQUE X'EAU	144 119,55 €
1036 RÉSEAUX EAUX PLUVIALES	131 297,04 €
201946 RENOVATION PISCINE DE JARNAC	128 389,48 €
27 CHÂTEAU DE BOUTEVILLE	106 369,56 €
311 AMÉNAGEMENTS CYCLABLES PLAN VELO	102 611,40 €
100167 FOND DE CONCOURS COMMUNAUTAIRES	100 000,00 €
202056 VOIRIES DE ZONES	97 919,97 €
1126 VOIRIES COMMUNAUTAIRES	83 654,32 €
1005 GABARRE	79 366,34 €
1190 SUBVENTION EQUIPEMENT GIRATOIRE BA 709	74 847,15 €
1124 MATERIEL TECHNIQUE	74 289,00 €
202 DOCUMENTS COMMUNAUX D URBANISME	68 796,37 €
999 BASE PLEIN AIR BPA (H.T.)	59 962,92 €
1073 CAMPING DE COGNAC (H.T.)	55 211,08 €
1025 PIG	53 327,51 €
136 FONDS DE CONCOURS CDCGC VERS COMMUNES	51 940,94 €
1192 IDENTITES DES SERVICES ET EQUIPEMENTS	50 294,63 €
1115 AMENAGEMENT OFFICES DE TOURISME	44 662,34 €
325 FONDS DE CONCOURS EFFACEMENT DE RÉSEAUX	41 334,47 €
1111 PROGRAMME LOCAL HABITAT	30 525,00 €
97 ADEL CROISSANCE	29 900,00 €
1057 FONCIER COMMUNAUTAIRE	27 430,00 €
1125 ACQUISITION DE VEHICULES	27 153,18 €
1101 PONT RN 141	26 331,68 €
1052 AMÉNAGEMENTS URBAINS PÔLE DES VAUZELLES	25 633,06 €
327 CENTRE EQUESTRE	25 371,86 €
1170 POLES DES METIERS DU COGNAC	24 197,74 €
116 CAMPING INTERCOMMUNAL ILE MADAME JARNAC	22 938,52 €
173 BASE DE LOISIRS ANGEAC CHAMPAGNE	19 800,36 €
1087 STADE RUGBY PARC DES SPORTS	17 880,00 €
1176 REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL	13 620,48 €
1095 PLAN LOCAL URBANISME INTERCOMMUNAL (PLU)	12 120,00 €
1193 BATEAU A PASSAGERS	12 000,00 €
1107 CONSTRUCTION CLSH JARNAC	10 619,33 €
1080 RÉSEAU DE CHALEUR DES VAUZELLES	10 009,20 €
82 FONDS DE CONCOURS AMENAGEMENTS BOURG	9 000,00 €
202052 PARC DES SPORTS ET PROJETS ASSOCIES COGNAC	8 538,00 €
202058 MUSEES	7 772,15 €
1061 CHANTIER D INSERTION	6 324,38 €
1116 INTERNET EXTRANET	6 105,60 €
204 FONDS DE CONCOURS (SUBVENTIONS D ÉQUIPEMENT)	5 694,00 €
317 CHEMINS DE RANDONNÉES	5 128,38 €
330 MOULIN DE PRÉZIER (H.T.)	5 014,89 €
1105 PARC DES SPORTS ET PROJETS ASSOCIES	4 020,00 €
123167 JARPY JARNAC PYRENNEES	3 816,79 €
1082 TERRAINS FAMILIAUX	3 284,16 €
1172 MARAICHAGE	2 930,38 €
101167 ENSEMBLE AQUATIQUE JARNAC	2 748,00 €
1103 HYGIENE ET SECURITE	2 621,40 €
1180 PECHERIE DE SAINT-SIMEUX	1 489,71 €
293 VOIRIE DE ZONES	1 217,52 €
202054 VOIE DES QUILLETES	1 207,20 €
1011 CLUB CANOE KAYAK	1 038,00 €
1001 CONSERVATOIRE	798,65 €
1102 ARCHIVES	730,93 €
1113 CREATION AIRE DE GRANDS PASSAGES	704,00 €
1191 OFFICE DE TOURISME COGNAC	614,40 €
1077 HÔTEL DE COMMUNAUTÉ	420,00 €
84167 MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE JARNAC ORANGERIE	235,24 €
1068 ART BOIS BRÉVILLE	202,80 €
1004 STAND DE TIR ARME A FEU	108,00 €
TOTAL	18 670 211,63 €
TOTAL HORS "pas d'opération"	8 471 456,91 €

Le budget principal de l'agglomération compte 29 autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) pour lesquelles des crédits ont été réalisés en 2020. Les opérations en AP/CP représentent près de 74 % du total des dépenses d'équipement réalisées.

Autorisation de programme	CP réalisés en 2020	Total crédits consommés au 31/12/2020
Aménagements urbains des Vauzelles	25 633,06 €	5 898 248,20 €
Centre aquatique des Vauzelles X'EAU	144 119,55 €	21 558 850,62 €
PLUi	12 120,00 €	308 202,00 €
Documents d'urbanisme communaux	68 796,57 €	344 225,93 €
Déviations Villesèche-La Vigerie	283 784,00 €	1 788 894,00 €
Aménagement base de loisirs à Angeac-Champagne	19 800,36 €	461 675,46 €
Aménagement d'un centre de loisirs- ALSH à Jarnac	8 410,48 €	2 324 578,86 €
Entretien du patrimoine communautaire	476 401,95 €	1 403 421,69 €
Aménagements intérieurs de bâtiments	169 588,57 €	266 174,26 €
Informatique	323 168,62 €	525 009,38 €
Matériel technique	74 289,00 €	202 879,20 €
Véhicules	27 153,18 €	116 211,62 €
Voiries communautaires	84 475,12 €	983 535,84 €
Flow vélo	993 514,07 €	2 170 951,86 €
RAJH résidence habitat jeunes	400 000,00 €	600 000,00 €
Plaine des sports à Jarnac	1 899 430,85 €	1 972 562,22 €
Château de Bouteville	106 369,56 €	371 724,36 €
Bureau informations touristiques - Gondeville	44 662,34 €	249 596,41 €
Soutien amélioration habitat privé PIG	53 327,51 €	127 004,84 €
Université des spiritueux - Segonzac	980 528,58 €	1 363 682,87 €
Mobilier / équipement	204 619,33 €	258 394,32 €
Création aire de grands passages	704,00 €	704,00 €
Rénovation piscine de Jarnac	128 389,48 €	128 389,48 €
Bateau à passagers	12 000,00 €	12 000,00 €
Parc des sports et projets associés - Cognac	8 538,00 €	8 538,00 €
Voie des Quillettes	1 207,20 €	1 207,20 €
Voirie de zones	97 919,97 €	97 919,97 €
Pôle tourisme à Cognac	385 066,24 €	385 066,24 €
Musées	7 772,15 €	7 772,15 €

Le montant des crédits de paiement consommés en AP/CP au cours de l'exercice s'élève à 7 041 789,74 €. Le montant cumulé des crédits consommés sur les opérations précitées, depuis leur création, est de 43 937 420,98 €.

Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement pour 2020 s'établissent à 17 277 965,14 €. Elles comprennent principalement :

- L'excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) pour 3 217 845,10 € ;
- Le FCTVA à hauteur de 1 041 139,41 € ;
- Les subventions pour 1 276 534,43 € ;
- Les opérations d'ordre à hauteur de 8 111 837,86 € ;

- Les opérations sous mandat pour 2 124 998,34 € ;
- L'emprunt d'équilibre pour 1 500 000 €.

Les conséquences de la crise sanitaire

La crise sanitaire, qui a débuté en mars 2020, a très largement impacté le fonctionnement des services communautaires, et notamment les services ouverts au public. A ce titre, les pertes de recettes ont été importantes :

- Musées : -16 605,92 €
- Bibliothèques : -8 051,55 €
- Conservatoire : -28 894,90 €
- Equipements et actions touristiques (Moulin de Prézier, BPA, Eté actif) : -83 393,23 €
- Equipements aquatiques : -308 259,05 €
- Structures Enfance-Jeunesse (multi-accueils, ALSH) : -342 197,42 €
- Transport urbain : -59 559,84 € (budget annexe)
- Annulations de loyers : -12 233,33 €
- Taxe de séjour : -32 281,48 €

Par ailleurs, l'agglomération s'est largement mobilisée pour accompagner les entreprises du territoire en abondant à des fonds départementaux (90 000 €), régionaux (145 000 €) et en instaurant son propre régime d'aides (588 700 €).

Enfin, Grand Cognac a également dû faire face à des dépenses nouvelles pour doter les services des équipements de protection nécessaires, assurer l'entretien et la désinfection des locaux, assurer les remplacements des agents malades ou considérés comme vulnérables.

Ces dépenses nouvelles n'ont été que faiblement compensées par des économies de fonctionnement (estimées à 47 641 €), la majeure partie des équipements continuant de générer des charges de fonctionnement (charges de personnel, fluides, ...) malgré les fermetures.

Le coût global de la crise sanitaire est évalué à 1 777 201 € pour l'année. Les dépenses sont reprises en annexe de la maquette budgétaire (annexe A7.4.1).

Par ailleurs, un certain nombre d'agents ont été déclarés vulnérables ou conjoints de vulnérables sur la base des critères en vigueur et avec justificatifs.

- Lors du 1^{er} confinement (du 17/03/20 au 10/05/20) : 57 agents concernés
- Lors du 2^{ème} confinement 2 (depuis le 29/10/20) : 41 agents concernés

Ces agents ont été soit en télétravail, soit en ASA, soit en arrêt maladie complet. 12 agents, considérés comme vulnérables sont encore en ASA à ce jour.

Les budgets annexes

Budget annexe Transports

Les résultats 2020 du budget annexe Transports s'établissent comme suit :

FONCTIONNEMENT	
Résultat de l'exercice	836 430,93 €
Résultat de fonctionnement reporté (N-1)	0,00 €
Résultat de fonctionnement cumulé	836 430,93 €
INVESTISSEMENT	
Solde d'exécution de l'exercice	967 524,66 €
Solde d'exécution reporté (N-1)	-268 885,98 €
Solde d'exécution de la section d'investissement cumulé	698 638,68 €
RESTES A REALISER	
Solde des restes à réaliser	-115 413,25 €
Besoin / excédent de financement	583 225,43 €

Les dépenses de fonctionnement de 2020 s'élèvent à 2 110 064,99€.

La principale dépense correspond à la participation versée à la société publique locale (SPL) Société de Transport de Grand Angoulême (STGA) pour l'exploitation du service de transport urbain. Cette dernière s'élève à 1 244 296,61 €.

Le service public de transport connaît une évolution importante en 2020, suite au transfert à l'agglomération, par le conseil régional, du transport scolaire des élèves du secondaire. Les dépenses de fonctionnement dédiées au ramassage scolaire pour 2020 s'élèvent à 703 252,49 €.

A ces principales charges viennent s'ajouter, les charges de personnel pour 71 925,75 €, les subventions et participations pour 20 000 € et une dotation aux amortissements de 45 609 €.

La ressource principale du budget transport est le versement mobilité (1 551 608,92 €). Cette taxe est adossée à la masse salariale des entreprises (ensemble des rémunérations soumises à cotisation) de plus de 9 salariés. Grand Cognac a choisi, depuis 2017, d'appliquer 2 taux, qui devront être harmonisés d'ici 2028 :

- 0,30 sur les communes d'Ars, Boutiers-Saint-Trojan, Bréville, Châteaubernard, Cherves-Richemont, Cognac, Gimeux, Javrezac, Louzac-st-André, Merpins, Mesnac, St-Brice, St-Laurent-de-Cognac et St-Sulpice de Cognac ;
- 0,20 sur les autres communes.

Cette recette pourrait être touchée par la crise du Covid-19 en cas de réduction de l'emploi salarié sur le territoire.

L'agglomération bénéficie du transfert de charges consenti par la Région (1 103 021 €).

Les recettes perçues auprès des usagers des services de transport urbain et scolaire représentent 209 908,01 €.

Les dépenses d'investissement, à hauteur de 411 438,07 € correspondent essentiellement :

- au renouvellement et à l'équipement de véhicules (322 421,96 €) ;
- aux aménagements cyclables communautaires (66 280 €) ;
- à l'acquisition d'un logiciel pour la gestion du ramassage scolaire (12 070 €).

Elles sont financées par un nouvel emprunt (700 000 €) ainsi qu'une avance remboursable de 150 000 €, accordée par l'Etat en soutien aux autorités organisatrices de mobilité particulièrement touchées par la crise sanitaire, et la dotation aux amortissements.

Budget annexe Déchets

Les résultats 2020 du budget annexe Déchets s'établissent comme suit :

FONCTIONNEMENT	
Résultat de l'exercice	232 193,68 €
Résultat de fonctionnement reporté (N-1)	535 652,76 €
Résultat de fonctionnement cumulé	767 846,44 €
INVESTISSEMENT	
Solde d'exécution de l'exercice	-17 377,92 €
Solde d'exécution reporté (N-1)	0,00 €
Solde d'exécution de la section d'investissement cumulé	-17 377,92 €
RESTES A REALISER	
Solde des restes à réaliser	-16 169,63 €
Besoin / excédent de financement	-33 547,55 €

Ce budget est essentiellement financé par les recettes de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Ces dernières s'élèvent à 8 883 438 € en 2020. Elles permettent de couvrir la contribution à Calitom (8 432 864,35 €) et les charges de personnel (100 000 €).

La section d'investissement a fait l'objet de dépenses pour l'aménagement d'une plate-forme de tri sélectif à la base Plein Air à Cognac pour un montant de 17 377,92 €.

Budget annexe Bâtiments Economiques

Les résultats 2020 du budget annexe Bâtiments Economiques, s'établissent comme suit :

FONCTIONNEMENT	
Résultat de l'exercice	68 350,90 €
Résultat de fonctionnement reporté (N-1)	491 686,08 €
Résultat de fonctionnement cumulé	560 036,98 €
INVESTISSEMENT	
Solde d'exécution de l'exercice	146 374,45 €
Solde d'exécution reporté (N-1)	-198 645,62 €
Solde d'exécution de la section d'investissement cumulé	-52 271,17 €
RESTES A REALISER	
Solde des restes à réaliser	-484,00 €
Besoin / excédent de financement	-52 755,17 €

Les dépenses de fonctionnement correspondent principalement :

- Aux taxes foncières à hauteur de 41 172 € ;
- Aux charges des fonctions supports pour 21 857 € ;
- Aux charges financières pour 25 369,01 € (hors ICNE) ;
- Aux dépenses d'ordre liées à l'amortissement des investissements à hauteur de 175 261,40 €.

Elles sont couvertes par les loyers perçus d'un montant total de 279 429,94 €.

Les dépenses d'investissement, à hauteur de 302 179,72 € correspondent notamment :

- Au remboursement du capital de la dette pour 201 960,77 € ;
- Aux opérations d'ordre de 90 698,05 € ;
- A des dépenses d'entretien pour 9 520,90 €.

Ces dépenses sont principalement couvertes par la dotation aux amortissements et l'excédent de fonctionnement capitalisé (209 274,46 €).

Budget annexe Pôle Médical

Les résultats 2020 du budget annexe Pôle Médical, s'établissent comme suit :

FONCTIONNEMENT	
Résultat de l'exercice	19 670,36 €
Résultat de fonctionnement reporté (N-1)	14 987,86 €
Résultat de fonctionnement cumulé	34 658,22 €
INVESTISSEMENT	
Solde d'exécution de l'exercice	-265 298,88 €
Solde d'exécution reporté (N-1)	-25 228,51 €
Solde d'exécution de la section d'investissement cumulé	-290 527,39 €
RESTES A REALISER	
Solde des restes à réaliser	0,00 €
Besoin / excédent de financement	-290 527,39 €

Les dépenses de fonctionnement, à hauteur de 109 714,98 €, sont constituées :

- Des charges financières pour 27 407,45 € ;
- Des charges à caractère général pour 30 355,13 € dont le remboursement du coût des fonctions support (16 741 €) ;
- Des opérations d'ordre à hauteur de 51 458,60 €.

Elles sont financées par les loyers perçus (63 539,66 €), une subvention d'équilibre du budget principal (40 150 €), le remboursement des charges locatives par les professionnels (13 514,68 €) et les recettes d'ordre (12 181 €).

Les dépenses d'investissement, dont le montant total s'élève à 316 757,48 €, correspondent principalement :

- A l'aménagement de la maison de santé pluri-professionnelle à Ars dont les travaux sont en cours (269 007,45 €)
- Au remboursement du capital de la dette (35 569,03 €) ;
- Aux écritures d'ordre (12 181 €) ;

Ces dépenses sont couvertes par la dotation aux amortissements (51 458,60 €).

Budget annexe GeMAPI

Les résultats 2020 du budget annexe GeMAPI, s'établissent comme suit :

FONCTIONNEMENT	
Résultat de l'exercice	1 236,36 €
Résultat de fonctionnement reporté (N-1)	17 363,46 €
Résultat de fonctionnement cumulé	18 599,82 €
INVESTISSEMENT	
Solde d'exécution de l'exercice	0,00 €
Solde d'exécution reporté (N-1)	32,65 €
Solde d'exécution de la section d'investissement cumulé	32,65 €
RESTES A REALISER	
Solde des restes à réaliser	0,00 €
Besoin / excédent de financement	32,65 €

Les dépenses de fonctionnement à hauteur de 268 228,64 €, intégralement financées par la taxe GeMAPI (269 465 €), correspondent essentiellement aux contributions aux syndicats (254 369,64 €) et aux charges de fonctions supports (13 815 €).

La section d'investissement ne correspond, d'un point de vue budgétaire, qu'à la reprise d'un excédent du syndicat de la Guirlande dissous.

Budget annexe Habitat Vauzelles

Les résultats 2020 du budget annexe Habitat Vauzelles, s'établissent comme suit :

FONCTIONNEMENT	
Résultat de l'exercice	0,00 €
Résultat de fonctionnement reporté (N-1)	0,00 €
Résultat de fonctionnement cumulé	0,00 €
INVESTISSEMENT	
Solde d'exécution de l'exercice	58 121,58 €
Solde d'exécution reporté (N-1)	-162 023,05 €
Solde d'exécution de la section d'investissement cumulé	-103 901,47 €
RESTES A REALISER	
Solde des restes à réaliser	0,00 €
Besoin / excédent de financement	-103 901,47 €

Ce budget est comptabilisé, comme l'ensemble des lotissements, en stocks. La section de fonctionnement est donc équilibrée par le stock de terrains cessibles (comptes d'ordre) et le produit des cessions attendu. Les opérations d'ordre constituent des écritures de section à section. C'est pourquoi, la section d'investissement présente un solde d'exécution qui reste négatif, tant que toutes les ventes ne sont pas achevées ou qu'il n'est pas procédé à l'emprunt.

La section de fonctionnement s'équilibre, pour 2020, à la somme de 174 821,47 € et la section d'investissement présente un déficit de 103 901,47 €.

Budgets annexes Zones d'Activité Economiques

Le budget de Grand Cognac comporte quatorze budgets annexes de zones d'activité économique.

Leurs résultats de clôture étant pris en charge par le budget principal (excédents comme déficits), ces derniers sont suivis de manière prospective pour en anticiper les conséquences à moyens termes.

A noter que dans le cadre des budgets de stocks, l'ensemble des travaux sont comptabilisés en section d'exploitation puis transférés en section d'investissement par opération d'ordre, leurs montants constituant les stocks de terrains aménagés. Ces budgets sont gérés en HT.

Les résultats de chacun des budgets annexes, s'établissent comme suit :

	Châteaubernard-Cognac -Merpins	Ars	Fief de la Couture Genté	Hiersac	Le Malestier Segonzac
FONCTIONNEMENT					
Résultat de l'exercice	5 036 964,61 €	0,00 €	15 763,00 €	47 315,60 €	437 464,41 €
Résultat de fonctionnement reporté (N-1)	-660 056,62 €	0,00 €	-15 762,52 €	81 607,11 €	494 314,54 €
Résultat de fonctionnement cumulé	4 376 907,99 €	0,00 €	0,48 €	128 922,71 €	931 778,95 €
INVESTISSEMENT					
Solde d'exécution de l'exercice	-4 408 638,87 €	-9 080,00 €	-364 992,37 €	-58 293,60 €	-380 997,58 €
Solde d'exécution reporté (N-1)	349 771,55 €	-543 326,54 €	-70 642,63 €	-402 554,58 €	-355 045,41 €
Solde d'exécution de la section d'investissement cumulé	-4 058 867,32 €	-552 406,54 €	-435 635,00 €	-460 848,18 €	-736 042,99 €
Besoin / excédent de financement	-4 058 867,32 €	-552 406,54 €	-435 635,00 €	-460 848,18 €	-736 042,99 €

	Le Plassin Gensac	Le Pont Neuf Salles d'Angles	Mérignac	Mesnac	Nercillac
FONCTIONNEMENT					
Résultat de l'exercice	291 897,00 €	958 300,16 €	37 963,85 €	-12 337,58 €	0,00 €
Résultat de fonctionnement reporté (N-1)	-317 581,35 €	-791 848,57 €	-151 882,12 €	-20 056,82 €	-35 661,35 €
Résultat de fonctionnement cumulé	-25 684,35 €	166 451,59 €	-113 918,27 €	-32 394,40 €	-35 661,35 €
INVESTISSEMENT					
Solde d'exécution de l'exercice	-318 810,50 €	-740 990,61 €	-49 293,85 €	0,00 €	-21 196,00 €
Solde d'exécution reporté (N-1)	223 997,08 €	595 075,74 €	133 908,14 €	0,00 €	5 622,00 €
Solde d'exécution de la section d'investissement cumulé	-94 813,42 €	-145 914,87 €	84 614,29 €	0,00 €	-15 574,00 €
Besoin / excédent de financement	-94 813,42 €	-145 914,87 €	84 614,29 €	0,00 €	-15 574,00 €

	St-Sulpice	Jarnac – Chassors - Sigogne	Les Vauzelles Châteaubernard	Grands Champs Gensac
FONCTIONNEMENT				
Résultat de l'exercice	0,00 €	541 021,53 €	-18 598,16 €	0,00 €
Résultat de fonctionnement reporté (N-1)	0,00 €	29 340,95 €	0,00 €	0,00 €
Résultat de fonctionnement cumulé	0,00 €	570 362,48 €	-18 598,16 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
Solde d'exécution de l'exercice	111 761,50 €	-470 672,67 €	0,00 €	-20 585,50 €
Solde d'exécution reporté (N-1)	-166 397,03 €	-68 681,97 €	-630 385,82 €	-10 402,00 €
Solde d'exécution de la section d'investissement cumulé	-54 635,53 €	-539 354,64 €	-630 385,82 €	-30 987,50 €
Besoin / excédent de financement	-54 635,53 €	-539 354,64 €	-630 385,82 €	-30 987,50 €

Les principales opérations réalisées au cours de l'exercice 2020 ont été les suivantes :

- Extension de la zone du Fief de la Couture à Genté :
 - o Etudes préalables et maîtrise d'œuvre : 39 368,78 € ;
 - o Acquisitions foncières pour 309 860,59 € ;
- Extension de la zone du Plassin à Gensac-la-Pallue : études préliminaires et maîtrise d'œuvre pour 14 567,50 € ;
- Les Vauzelles : frais notariés préalables à une vente pour 6 899,16 € HT ;
- Création de la zone des Grands Champs : 11 965,50 € HT pour les études géotechniques et la maîtrise d'œuvre ;
- Nercillac : 9 900 € HT versés à la SAFER dans le cadre des négociations foncières pour la création d'une nouvelle zone d'activité ;
- Mesnac : frais de bornage préalable à une vente pour 1 668,58 € HT ;
- Fin anticipée du contrat de concession Mas de la Cour / Bellevue avec la SAEML Territoire Charente : reprise en gestion directe de la commercialisation des surfaces restant à céder ;
- Jarnac : frais liés au déplacement d'un ouvrage électrique pour 1 942,45 € HT.

Par ailleurs, l'agglomération a procédé aux ventes de terrains suivantes :

- Le Malestier : Union Agricole Segonzac Chérac (69 846,50 € HT) ;
- Montplaisir (Cognac) : Pat à Pain (540 000 € HT), Desaize (régularisation de 104 450 € HT), Océalia (20 723 € HT) ;
- Le Pont Neuf : SCI des chais (régularisation de 236 887,50 € HT) ;
- St-Sulpice : Société Sulpie (87 514,50 € HT), SCI VS immo – vini solutions (régularisation de 34 353 € HT).

Budgets annexes Eau et Assainissement

Les services publics d'eau potable et d'assainissement sont des services publics industriels et commerciaux (SPIC) dont le financement est assuré par les redevances perçues auprès des usagers pour le service rendu. Cette obligation implique d'équilibrer le budget en recettes et en dépenses, et de spécialiser le budget du service. Les recettes générées pour l'activité devant en couvrir les dépenses, aucune subvention du budget général ne doit venir, sauf exceptions expressément prévues par la législation, abonder le service.

Les activités liées à l'exercice des compétences eau et assainissement sont retracées dans 4 budgets annexes distincts, en fonction du service et des modes de gestion choisis.

Ces derniers, à l'instar de l'ensemble des budgets annexes, contribuent au remboursement des fonctions supports supportés par le budget principal. En 2020, ce remboursement s'est élevé à 215 258 €.

Les résultats des 4 budgets annexes s'établissent comme suit :

	Eau DSP	Assainissement collectif DSP	Assainissement collectif régie	Assainissement non collectif
FONCTIONNEMENT				
Résultat de l'exercice	2 049 170,67 €	130 201,43 €	351 736,66 €	-3 531,54 €
Résultat de fonctionnement reporté (N-1)	5 061 109,60 €	261 811,79 €	-756,48 €	70 302,68 €
Résultat de fonctionnement cumulé	7 110 280,27 €	392 013,22 €	350 980,18 €	66 771,68 €
INVESTISSEMENT				
Solde d'exécution de l'exercice	-894 928,38 €	220 512,89 €	447 142,09 €	-1 657,98 €
Solde d'exécution reporté (N-1)	-632 866,21 €	126 106,54 €	216 906,03 €	19 571,79 €
Solde d'exécution de la section d'investissement cumulé	-1 527 794,59 €	346 619,43 €	664 048,12 €	17 913,81 €
Solde des restes à réaliser	188 598,00 €	319 034,09 €	64 328,42 €	0,00 €
Besoin / excédent de financement	-1 339 196,59 €	665 653,52 €	728 375,54 €	17 913,81 €

Les principales opérations d'investissement réalisées en 2020 sont les suivantes :

- Eau potable :
 - Renouvellement du réseau d'eau potable à Cherves -Richemont (320 500 €) ;
 - Renouvellement du réseau d'eau à Vibrac (125 348 € HT) ;
 - Renouvellement du réseau à Genté (229 000 € HT).
- Pour l'assainissement collectif :
 - Travaux d'assainissement rue de la Grande Champagne à Segonzac (240 981 € HT);
 - Démarrage des travaux de création d'assainissement à Bassac (187 143 € HT) ;
 - Travaux de renouvellement au pont de Chatenay (123 419 € HT).
- Assainissement non-collectif :
 - Contrôles périodiques de bon fonctionnement et contrôles préalables aux ventes

La dette communautaire

L'encours de dette total cumulé du budget principal et des budgets annexes de Grand Cognac s'élève à 45 723 735,01 €, répartis en 171 contrats et 12 établissements prêteurs. Il est globalement sécurisé dans la mesure où 97 % de l'encours est classé 1A sur la charte GISSLER.

Concernant la dette du budget principal :

Dette au 31/12/2020	
Nombre de lignes	32
Encours	20 319 560,75 €
Taux moyen	2,25%
Caractéristique des taux	85 % de taux fixe
Durée résiduelle moyenne	14 ans
Classement charte Gissler	1A : 92,9 %
	2E : 2,9 %
	6F : 4,2 %
Principaux prêteurs (part du CRD)	Banque Postale : 50 %
	Caisse d'Epargne : 25 %
	Crédit Agricole : 9,7 %

Concernant la dette des budgets annexes eau et assainissement :

Dette au 31/12/2020	
Nombre de lignes	123
Encours	21 602 467,65 €
Taux moyen	3,06 %
Caractéristique des taux	89% de taux fixe
Durée résiduelle moyenne	14 ans
Classement charte Gissler	1A : 99,62 %
Principaux prêteurs (part du CRD)	Crédit agricole : 54%
	Caisse d'Epargne : 17 %
	Caisse des Dépôts : 9 %

Concernant la dette des autres budgets annexes :

Dette au 31/12/2020	
Nombre de lignes	16
Encours	3 791 309,99 €
Taux moyen	3,48 %
Durée résiduelle moyenne	10,2 ans
Classement charte Gissler	1A : 100 %
Principaux prêteurs (part du CRD)	Crédit Agricole : 54 %
	Caisse des Dépôts : 21 %

Annexe : tableau des effectifs

Emploi ou grade de l'agent	Catégorie de l'agent	Code secteur	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus
Directeur général des services	A	DIR1	1	0
Directeur général adjoint	A	DIR2	2	2
Attaché principal	A	ADM	3	2
Attaché	A	ADM	19	17
Rédacteur principal 1cl	B	ADM	6	5
Rédacteur principal 2cl	B	ADM	4	3
Rédacteur	B	ADM	11	9
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	ADM	11	11
Adjoint Administratif principal 1ère classe (4,5/35ème)	C	ADM	1	1
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	ADM	12	8
Adjoint Administratif principal 2ème classe (17,5/35ème)	C	ADM	1	0
Adjoint Administratif territorial	C	ADM	20	17
Ingénieur Principal	A	TECH	8	5
Ingénieur hors classe	A	TECH	1	1
Ingénieur	A	TECH	4	2
Technicien principal 1ère classe	B	TECH	6	5
Technicien principal 2ème classe	B	TECH	3	0
Technicien	B	TECH	4	1
Agent de maîtrise principal	C	TECH	6	5
Agent de maîtrise	C	TECH	9	7
Adjoint technique principal 1ère classe	C	TECH	11	11
Adjoint technique principal 2ème classe	C	TECH	30	30
Adjoint technique principal 2ème classe (29,42/35ème)	C	TECH	1	1
Adjoint technique territorial	C	TECH	40	33
Adjoint technique territorial (28/35ème)	C	TECH	3	3
Adjoint technique territorial (24,5/35ème)	C	TECH	1	0
Adjoint technique territorial (4,17/35ème)	C	TECH	1	1
Infirmière en soins généraux classe normale	A	MS	1	1
Infirmière en soins généraux classe supérieure	A	MS	1	1
puéricultrice classe normale	A	MS	2	2
puéricultrice classe normale (30/35ème)	A	MS	1	0
psychologue territorial classe normale	A	MS	1	1

Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe	C	MS	11	11
Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe	C	MS	4	3
Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe (28/35ème)	C	MS	1	1
Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe (17/35ème)	C	MS	1	0
Educateur jeunes enfants	A	S	17	14
Educateur jeunes enfants (30/35ème)	A	S	1	1
Educateur jeunes enfants classe exceptionnelle	A	S	2	2
ATSEM principal 1ère classe	C	S	2	2
ATSEM principal 1ère classe (28/35ème)	C	S	1	1
ATSEM principal 2ème classe (28/35ème)	C	S	1	0
Agent social principal 2ème classe	C	S	4	3
Agent social principal 2ème classe (33/35ème)	C	S	2	2
Agent social principal 2ème classe (25/35ème)	C	S	1	0
Agent social	C	S	5	5
Agent social (33/35ème)	C	S	2	1
Agent social (30/35ème)	C	S	2	1
Agent social (4/35ème)	C	S	1	1
technicien paramédicaux classe supérieure	B	MT	1	1
Bibliothécaire principal	A	CULT	1	1
Attaché territorial de conservation du patrimoine	A	CULT	2	2
Conservateur du patrimoine	A	CULT	1	1
Assistant de conservation du patrimoine 1ère classe	B	CULT	5	5
Assistant de conservation du patrimoine principal 2ème classe	B	CULT	2	1
Assistant de conservation du patrimoine	B	CULT	1	1
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	CULT	10	9
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe (17,5/35ème)	C	CULT	1	0
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	CULT	8	6
Adjoint territorial du patrimoine	C	CULT	11	10
Adjoint territorial du patrimoine (28/35ème)	C	CULT	2	0
Adjoint territorial du patrimoine (24,5/35ème)	C	CULT	1	1
Adjoint territorial du patrimoine (17,5/35ème)	C	CULT	1	1
Assistant d'Enseignement Artistique	B	CULT	5	4

Principal 1ère classe				
Assistant d'Enseignement Artistique Principal 1ère classe (19/20ème)	B	CULT	1	1
Assistant d'Enseignement Artistique Principal 1ère classe (10/20ème)	B	CULT	1	1
Assistant d'Enseignement Artistique Principal 1ère classe (8/20ème)	B	CULT	2	1
Assistant d'Enseignement Artistique Principal 2ème classe	B	CULT	3	3
Assistant d'Enseignement Artistique Principal 2ème classe (16/20ème)	B	CULT	1	1
Assistant d'Enseignement Artistique Principal 2ème classe (15/20ème)	B	CULT	1	1
Assistant d'Enseignement Artistique Principal 2ème classe (13,50/20ème)	B	CULT	1	1
Assistant d'Enseignement Artistique Principal 2ème classe (12,50/20ème)	B	CULT	1	1
Assistant d'Enseignement Artistique Principal 2ème classe (11/20ème)	B	CULT	1	0
Assistant d'Enseignement Artistique Principal 2ème classe (10/20ème)	B	CULT	1	1
Assistant d'Enseignement Artistique Principal 2ème classe (8/20ème)	B	CULT	1	0
Assistant d'Enseignement Artistique (17,50/20ème)	B	CULT	1	1
Assistant d'Enseignement Artistique (8/20ème)	B	CULT	1	0
Animateur principal 1ère classe	B	ANIM	4	4
Animateur principal 2ème classe	B	ANIM	2	1
Animateur	B	ANIM	4	4
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	ANIM	5	5
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	ANIM	14	14
Adjoint d'animation principal 2ème classe (30/35ème)	C	ANIM	1	1
Adjoint d'animation principal 2ème classe (26,13/35ème)	C	ANIM	1	1
Adjoint d'animation territorial	C	ANIM	22	18
Adjoint d'animation territorial (28,5/35ème)	C	ANIM	1	1
Adjoint d'animation territorial (24,09/35ème)	C	ANIM	1	1
Adjoint d'animation territorial (23,5/35ème)	C	ANIM	2	2
Adjoint d'animation territorial (23,08/35ème)	C	ANIM	1	1
Adjoint d'animation territorial (21,20/35ème)	C	ANIM	1	1
Conseiller des APS	A	SP	1	1

Educateur des APS principal 1ère classe	B	SP	5	3
Educateur des APS principal 2ème classe	B	SP	2	1
Educateur des APS	B	SP	11	10
Gestionnaire des équipements touristiques	B	X	1	1
Adjoint technique principal 2ème classe	C	X	2	0
Employés qualifiés Moulin de Prézier		X	2	2